

# RAPPEL DE PRODUIT

## CORDON BLEU ITALIEN POULET sans marque

Alimentation / Viandes

**Cordon bleu italien poulet**

Marque : **sans marque**

Modèle ou référence : **Cordon bleu italien poulet**

- **Lot 05/07/2023 Date limite de consommation 10/07/2023**

Conditionnements : **Le produit a été vendu au stand TRADITIONNEL**

Date de commercialisation : **04/07/2023**

Date de fin de commercialisation : **10/07/2023**

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Zone géographique de vente : **Soufflenheim et ses environs**

Distributeurs : **E.LECLERC de Soufflenheim**



Publication du : **19/07/2023**

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : **Le produit a été vendu au stand TRADITIONNEL**

Motif du rappel : **Détection de Salmonelle**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : **0388057878**

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

